La République du Centre, 25 juillet 2014

JUSTICE ■ Christiane Taubira, Garde des Sceaux, inaugure ce matin le centre pénitentiaire de Saran

« J'ai fait des choix responsables »

Le ministre sera aujourd'hui dans l'agglomération orléanoise, de 11 à 13 heures. En amont, elle s'exprime sur la réforme pénale et les objectifs qu'elle s'est fixés.

ENTRETIEN

Philippe Renard
philippe.renard@lagazettedeorleans.com

Christiane Taubira, ministre de la Justice, a répondu aux questions de La République du Centre.

■ ***Pourquoi un nouveau centre pénitentiaire à Saran ?*** La construction de ce nouvel établissement répond au problème de vétusté des maisons d'arrêt de Chartres et d'Orléans. Ce centre pénitentiaire permet de concilier plusieurs objectifs : sécurité, dignité, prévention de la récidive, maintien des liens familiaux pour les personnes condamnées qui ont vocation à regrendre leur place dans la société.

■ ***D'autres ouvertures sont-elles programmées ? Avec le recours au partenariat public-privé (PPP) ?*** Contrairement à mes prédécesseurs, j'ai fait des choix responsables et réalistes. J'ai ainsi confirmé quelques contrats PPP dont l'abandon aurait eu un coût trop élevé. Surtout, le programme de construction que j'ai lancé dès mon arrivée au ministère est financé. Il permettra de porter le parc pénitentiaire à 63 500 places d'ici 2018. En outre, de gros chantiers de rénovation se poursuivront à Paris La Santé, Les Baumettes, Fleury-Mérogis. Ces deux derniers sont sans financement public.

■ ***Les effectifs des personnels suivront-ils en conséquence ?*** Le ministère de la Justice est l'un des rares à bénéficier de créations d'emplois : 1 500 seront créés sur les trois prochaines années. Une part importante sera affectée aux nouveaux établissements. S'agissant des prisons existantes, j'ai récemment annoncé un plan conduisant à 534 recrutements de surveillants supplémentaires d'ici 2017, dont 200 dès cette année. Concernant le centre d'Orléans-Saran, la quasi-totalité des 343 postes a été pourvue et la totalité des personnels a pris ses fonctions. Au-delà des effectifs, un accompagnement a également été prévu en termes de formation et de conditions d'installation.

■ ***Les syndicats se plaignent de conditions de travail difficiles, votre dangerosité. Le nombre d'agressions graves constatées ne leur donne-t-il pas raison ?*** Ces violences auxquelles vous faites allusion sont intolérables. J'agis concrètement chaque jour pour améliorer la situation de nos établissements. J'ai ainsi décidé, en juin 2013, de mettre en œuvre un plan de sécurisation de 33 millions d'euros qui prévoit notamment le déploiement d'équipements de sécurité (dispositifs anti-projections, portiques de détection à masse métallique et à ondes millimétriques). Les programmes de rénovation et de construction d'établissements que j'ai entrepris participent également de l'amélioration des conditions de détention mais aussi des conditions de travail pour les personnels qui y œuvrent au quotidien avec professionnalisme et dévouement.

MINISTRE. Christiane Taubira lors de son passage au palais de justice d'Orléans, le 4 novembre 2013.

■ ***Aurez-vous votre mot à dire quant à l'affectation du site de l'ancienne prison d'Orléans ?*** Le principe de la remise à France Domaine a été acté, le dossier relève donc désormais des services fiscaux chargés de la gestion du patrimoine. Je sais que la mairie souhaite se porter acquéreur du site, elle pourra le faire au terme de la procédure.

■ ***Le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur se réjouit de l'aboutissement de la réforme pénale. Il assure que l'accent sera porté sur la réinsertion des détenus. La réforme prévoit aussi une atténuation des peines pour les personnes atteintes de maladies mentales ainsi que la suppression des peines plancher : que répondre à ceux qui crient au laxisme ?*** Le président Sueur a contribué par un engagement constant à la qualité et à l'aboutissement de ce texte qui n'est en rien laxiste. Ceux qui crient au laxisme sont ceux dont la politique aveugle et mécanique a échoué. Ce qui m'importe c'est l'efficacité. Or, pour être plus efficace, la sanction doit être adaptée, toutes les études et expériences le prouvent. Les peines planchet entravaient la liberté d'appréciation du juge et l'empêchaient de prononcer une peine individualisée. Avec ce texte, nous redonnons du sens à la peine.

■ ***Est-ce le meilleur moyen de lutter contre la surpopulation carcérale ?*** L'objectif de la réforme n'est pas de combattre la surpopulation carcérale, qui est un fait issu de décisions judiciaires. Ma logique est liée au sens et à l'efficacité de la peine, et à la prévention de la récidive. La réinsertion en est une condition.

■ ***Jean-Pierre Sueur fait état d'un « effort sans précédent » pour la création de postes de conseillers d'insertion et de probation. Pouvez-vous nous renseigner sur les chiffres et les échéances ? Qu'en est-il pour le loiret ?*** 1 000 emplois seront créés d'ici 2017 dont 400 dès 2014. C'est le renforcement d'un corps d'Etat de 25 % en trois ans ! Le gouvernement se donne les moyens de l'efficacité. La répartition se fera par l'analyse fine des besoins.

■ ***Avez-vous un commentaire sur les débordements de Sarcelles ? Quelle est la réponse à apporter selon vous ?*** Les manifestations de haine et de violence qui ont eu lieu le week-end dernier sont inacceptables. Aucune faiblesse n'est conceivable face aux propos et violences antisémites et racistes. Face à ces actes, il faut une grande fermeté. La réponse durable, c'est plus de République et plus de volontarisme pour vivre ensemble.

■ ***Sans commenter une décision de justice, peut-on imaginer qu'Anne-Sophie Lochée (FN), qui vous a insultée, puisse bénéficier des sanctions diversifiées et des aménagements que la nouvelle réforme propose ?*** Cette personne ayant fait appel, tout commentaire de ma part serait malvenu. La loi-loi est rétroactivement selon le code pénal en vigueur. La réforme entrera en application après promulgation de la loi. ■

Phoca PDF